

FRAGILITE MOTRICE DE LA PERSONNE AGEE

PARCOURS DE SOIN

1/ Phase de dépistage :

Le groupe de travail a retenu un test de dépistage très simple, pouvant être réalisé par tout professionnel et permettant rapidement un repérage des personnes fragiles, afin de les orienter vers une prise en charge adaptée. Ce test a par ailleurs l'avantage d'avoir été validé par l'INPES dans le cadre du dépistage du risque de chute :

Test Fragilité Motrice (cf fiche en annexe) :

- Etes-vous tombé durant la dernière année ?
- Passation du Timed Up and Go (TUAG)

2/ Consultation d'orientation :

Selon le test Fragilité Motrice, ces personnes âgées seront orientées :

- Si le TUAG est négatif et pas de chute antérieure : simple surveillance et encouragement à poursuivre une activité physique régulière
- Si le TUAG est positif ou présence d'une chute durant l'année précédente : orientation vers un spécialiste (médecin traitant, kiné, PRIF) pour compléter le bilan moteur.
- Si le TUAG est positif et présence d'une chute durant l'année précédente : une prise en charge globale est nécessaire afin d'évaluer les autres facteurs de risque de perte d'autonomie. Selon le choix du patient, il peut s'adresser à son médecin traitant, un kinésithérapeute ou une consultation gériatrique (Lariboisière ou Bretonneau selon le domicile du patient)

3/ Prises en charge proposées :

- Prise en charge par les kinés de ville directement (sur prescription médicale)
- PRIF (Prévention Retraite Ile de France), qui propose plusieurs ateliers gratuits, dont un atelier « Equilibre en mouvement » dans le 9^{ème} arrondissement
- Autres associations possible (yoga...)
- Circuit Gym de l'hôpital Fernand Widal, qui propose un parcours d'exercices physiques adapté aux personnes âgées sur des machines spécifiques, pour travailler l'équilibre, l'endurance et la musculation. A l'issue de ce circuit, le patient sera réadressé à son kiné de ville pour poursuivre la prise en charge